

Pour publication immédiate

La Société Alzheimer du Canada demande au Conseil de la fédération d'accorder la priorité à un plan national de lutte contre l'Alzheimer et les maladies apparentées

Toronto (Ont.), le 25 août 2014 – La Société Alzheimer du Canada profitera de la réunion du Conseil de la fédération, qui se tiendra du 26 au 30 août à Charlottetown, pour demander aux premiers ministres des provinces et territoires d'accorder la priorité absolue à un plan national de lutte contre l'Alzheimer et les maladies apparentées.

Au cours des réunions qu'ils ont tenues en 2013, les 13 premiers ministres du Conseil de la fédération ont promis de s'attaquer à ce problème urgent et de prendre les mesures nécessaires pour améliorer le diagnostic et le traitement précoces. Les premiers ministres ont demandé au groupe de travail sur l'innovation en matière de santé d'examiner les questions liées à l'Alzheimer et aux maladies apparentées, y compris en ce qui a trait aux pratiques exemplaires touchant le diagnostic et l'intervention précoces, et la sensibilisation aux signes précurseurs.

« Même si l'engagement des provinces nous encourage, nous aimerions qu'elles aillent encore un peu plus loin en soutenant la mise sur pied d'un plan national de lutte contre l'Alzheimer et les maladies apparentées. Non seulement ce plan national permettrait d'améliorer la qualité des soins et des traitements donnés aux personnes atteintes, mais il renforcerait la viabilité du système de soins de santé et de l'économie du Canada », déclare Mme Mimi Lowi-Young, chef de la direction de la Société Alzheimer du Canada.

La Société Alzheimer propose la création d'un partenariat canadien sur l'Alzheimer et les maladies apparentées dont l'objectif serait d'élaborer un tel plan. Un plan national permettrait entre autres d'accélérer la recherche grâce à l'investissement, à la collaboration et à l'innovation, de normaliser la formation et les compétences des professionnels de la santé, de coordonner les soins et les services tout au long de l'évolution de la maladie, de soutenir davantage les proches aidants et de mieux sensibiliser le public sur la maladie, les facteurs de risque, le diagnostic et l'intervention précoces.

Ce partenariat serait soutenu par le gouvernement fédéral, appuyé par les gouvernements provinciaux et autres intervenants clés, y compris les personnes atteintes et les familles. Le soutien des premiers ministres des provinces est essentiel à la mise sur pied du partenariat.

La maladie d'Alzheimer est l'une des maladies chroniques les plus complexes qui touchent notre société. La maladie d'Alzheimer et la plupart des autres formes de troubles cognitifs restent incurables et il n'existe pas de traitement efficace.

Dans moins de 20 ans, 1,4 million de personnes seront atteintes de troubles cognitifs au Canada, y compris la maladie d'Alzheimer. Ce nombre continuera de croître en raison du vieillissement de la population, puisque les risques de développer la maladie d'Alzheimer doublent tous les cinq ans à partir de 65 ans. Les coûts annuels reliés à l'Alzheimer et aux maladies apparentées augmenteront également, de 33 milliards de dollars aujourd'hui à 293 milliards d'ici 2040.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du partenariat sur l'Alzheimer et les maladies apparentées, ou sur la Société Alzheimer du Canada, nous vous prions de visiter : www.alzheimer.ca.

-30-

Personne-ressource pour les médias :

Rosanne Meandro

Directrice des relations avec les médias

Ligne directe : (416) 847-8920

Cellulaire : (416) 669-5715

rmeandro@alzheimer.ca

www.alzheimer.ca